



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 17
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY**

Séance du lundi 08 septembre 2025 à 20h00

Présidence : Madame Nathalie Fragnière

Préavis municipal n° 06/2025 relatif à une demande de complément d'emprunt de CHF 612'000.00 en lien avec les travaux d'investissement de l'ancien collège déjà réalisés

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n° 06/2025 du 04 août 2025
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'autoriser la Municipalité à emprunter CHF 612'000.00 pour les raisons mentionnées dans le préavis présenté.

Ainsi délibéré en séance du 08 septembre 2025.

Au nom du Conseil communal

La Présidente


Nathalie Fragnière



La Secrétaire


Carole Bugnon